

Comité consultatif technique (CCT) du Projet de l'ARUCC sur la déclaration de Groningue et la mobilité étudiante

Approuvé le 25 janvier 2019 par le Comité directeur du Projet de l'ARUCC sur la déclaration de Groningue et la mobilité étudiante

Mandat

Vision

Soutenir la vision du Projet national de l'ARUCC sur la déclaration de Groningue et la mobilité étudiante, qui consiste à faire évoluer la mobilité étudiante, à l'échelle nationale et internationale, par le biais d'un échange de données électroniques fiable.

Objet

Dans le but final d'améliorer la capacité d'échange de données pancanadienne et de créer un réseau national d'échange de données étudiantes, le CCT exerce uniquement un rôle consultatif. Le comité est responsable d'examiner les éléments suivants et de fournir des conseils en lien avec ceux-ci :

- Les résultats du processus de consultation pour le projet ;
- Les cas d'utilisation potentiels, incluant leur portée et leur priorisation pour les données nationales et internationales sur les étudiants entrants et sortants ;
- Les besoins relatifs à la gestion des identités et à la conception de l'architecture du système ;
- Les considérations de nature technique, et en matière de vie privée, de confidentialité, de sécurité et de gestion du risque ;
- Les aspects techniques du dossier d'analyse et de la demande de propositions ;
- Les besoins techniques pour la mise en œuvre du projet ;
- Le phasage du projet relativement aux composantes techniques qui appuient sa mise en œuvre.

Certains membres du groupe pourraient être invités à participer ou à donner leur appui au processus de demande de propositions.

Objectifs

Aider à créer et à peaufiner les exigences fonctionnelles pour un réseau national d'échange de données.

Examiner et valider les cas d'utilisation recommandés par la communauté et par le processus de recherche.

Identifier les risques afférents aux technologies, à la sécurité, à l'identité et à la confidentialité des données en lien avec les cas d'utilisation.

Soutenir le processus de DP pour le réseau pancanadien d'échange de données de l'ARUCC.

Fournir une expertise de nature technique en lien avec l'échange de données étudiantes pour le réseau national, selon les besoins.

Gouvernance

Le Comité consultatif technique, par l'entremise de son président, relève du comité directeur du Projet de l'ARUCC sur la déclaration de Groningue et la mobilité étudiante. Le CCT n'a aucun pouvoir d'autorisation financière ou budgétaire. Les membres participent à titre bénévole et ne sont pas, en ce qui concerne le projet, des représentants officiels d'une des organisations partenaires impliquées dans le projet (ARUCC, CPCAT, CUCCIO ou CanPESC).

Principes

Les principes suivants orientent les efforts du comité :

- Maintenir l'accent sur les étudiantes et les étudiants.
- Respecter les cadres réglementaires provinciaux ainsi que l'autonomie et l'autorité des établissements et des provinces.
- Mettre l'accent sur les priorités et les activités qui favorisent des améliorations et des rehaussements à la mobilité étudiante et à la portabilité de données.
- S'appuyer sur les efforts consentis par les bureaux d'admission et les carrefours d'échange de données du secteur postsecondaire, en vue de les compléter.
- Cibler les besoins actuels et futurs pour les membres.
- Encourager la collaboration avec les partenaires principaux, notamment le CPCAT, CUCCIO et CanPESC.
- S'assurer que les recommandations du CCT soient d'intérêt national et reposent sur des recherches factuelles, et que ses prises de décision favorisent la mobilité étudiante ainsi que l'échange et la portabilité des données.

Confidentialité

Les membres du CCT auront accès à des documents, y compris, sans toutefois s'y limiter, à des renseignements en soutien à un éventuel processus de demande de propositions (DP). Ces renseignements doivent demeurer confidentiels sauf lors de discussions avec le comité directeur et qu'il y a entente à propos du partage desdits documents.

Composition du comité

Le comité consultatif technique est composé de représentants d'établissements d'enseignement et d'organisations de partout au Canada pour refléter la diversité existante. Ils possèdent l'expertise nécessaire pour appuyer les besoins techniques d'une solution nationale d'échange de données.

Secrétariat du comité et consultante principale du projet : Joanne Duklas, Duklas Cornerstone Consulting, ou des membres de son équipe de soutien.



Le comité sera présidé par Brian Stewart, représentant de CUCCIO. Le CCT procédera à l'élection d'un vice-président, au besoin.